

Communiqué de presse

L'Avicca réunie en Assemblée générale le 27 mars 2007, a dressé plusieurs constats :

- les collectivités sont de plus en plus impliquées dans l'aménagement numérique de leur territoire. 49 réseaux d'initiative publique ouverts aux opérateurs sont en exploitation, 26 en construction et 17 procédures de consultation sont lancées <http://www.avicca.org/Alerte-nouveautes.html>
- les objectifs fondamentaux sont la réduction des zones d'ombres, l'ouverture des réseaux pour permettre une diversité de choix de services, le développement économique
- l'impact sur le territoire commence à se faire sentir : ainsi 30 % des lignes sont dégroupées grâce à l'action des collectivités ; le dégroupage augmente la pénétration du haut débit de 23% en trois ans (étude Arcep, cf. annexe page 2)
- ce mouvement se traduit par un nombre croissant d'adhésions : 21 en 2006, et 5 dans le premier trimestre 2007 (cf. annexe page 3)
- le très haut débit pose de manière cruciale la nécessité de mutualiser les réseaux ; les déploiements en cours dans les zones très denses, alors même que le haut débit n'est pas disponible partout, mettent en relief la nécessité d'une péréquation nationale pour aider les collectivités à affronter cette nouvelle étape du très haut débit

Par ailleurs, l'Avicca a adopté une motion mettant en garde l'opérateur du câble Noos/Numéricâble/Est Vidéocom sur de nombreux points : relation avec les clients, entretien des réseaux, respect des engagements pris avec les collectivités, diffusion numérique des chaînes locales, mise en conformité des conventions avec le nouveau cadre juridique. (cf. annexe page 4)

Le Bureau de l'Avicca a été élargi pour mieux prendre en compte l'implication des départements, le rôle croissant des intercommunalités et la problématique du très haut débit. <http://www.avicca.org/Le-Conseil-d-administration-.html>

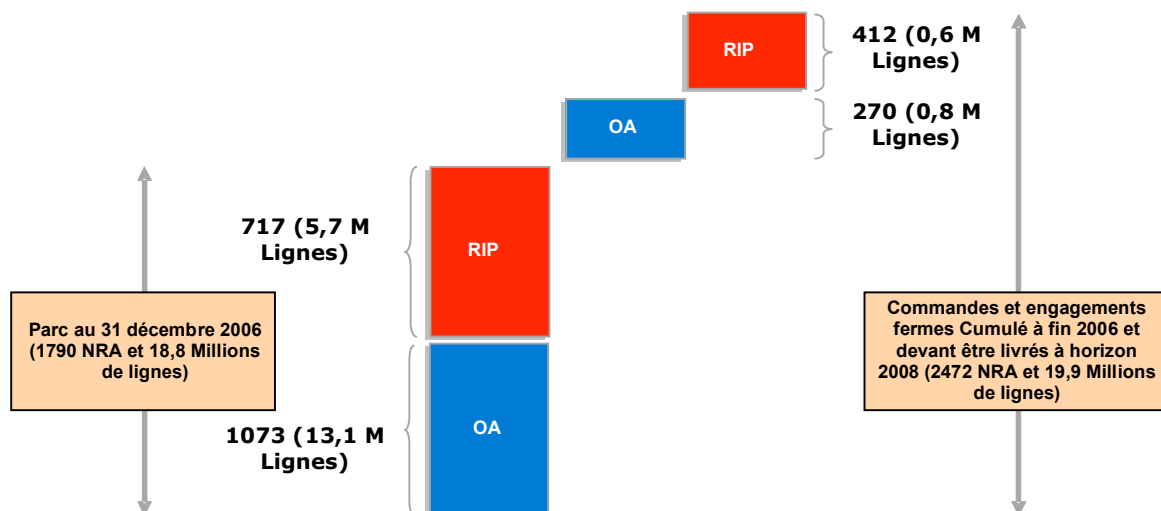
L'Avicca regroupe aujourd'hui, 55 villes, 31 communautés urbaines ou d'agglomérations, 15 syndicats de communes, 23 structures départementales et 6 régionales, soit 37.000.000 d'habitants sur 69 départements.

A Paris, le 28 mars 2007

Martial Gabillard, Président

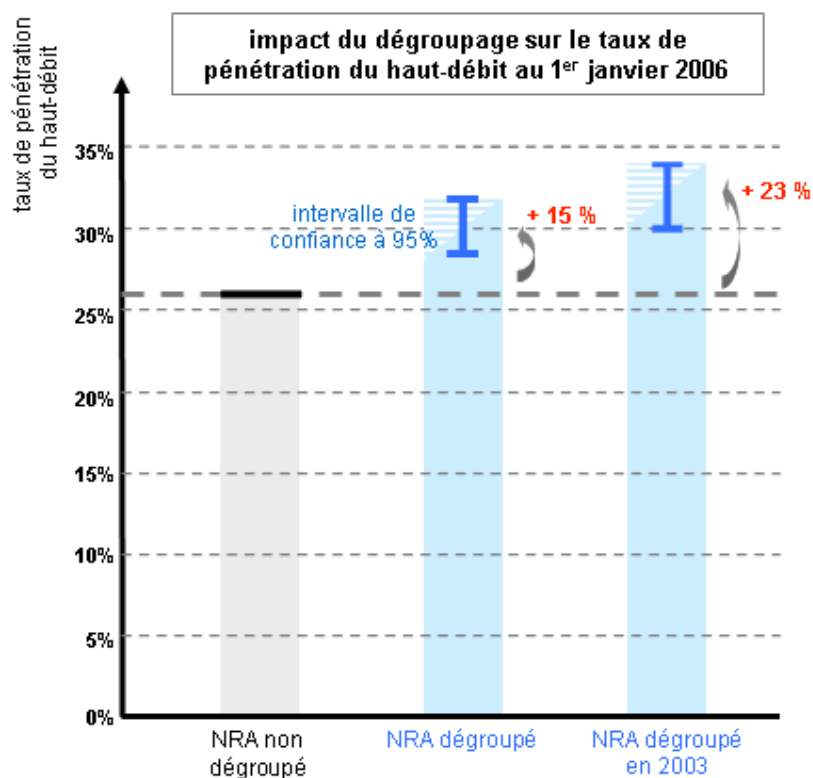
Impact des collectivités sur le dégroupage et sur la pénétration du haut débit

40% des NRA et 30 % de lignes ont été dégroupées grâce aux collectivités ; cette tendance va s'accroître pour les autres NRA, de moins en moins rentables pour une action privée sans mutualisation.



Etude sur l'impact du dégroupage

Après trois ans, la diversité de choix de services sur un réseau ouvert par le dégroupage entraîne une augmentation de près d'un quart du nombre d'abonnés au haut débit.



Les diagrammes sont extraits de l'étude de l'Arcep disponible en ligne <http://www.art-telecom.fr/index.php?id=9012>

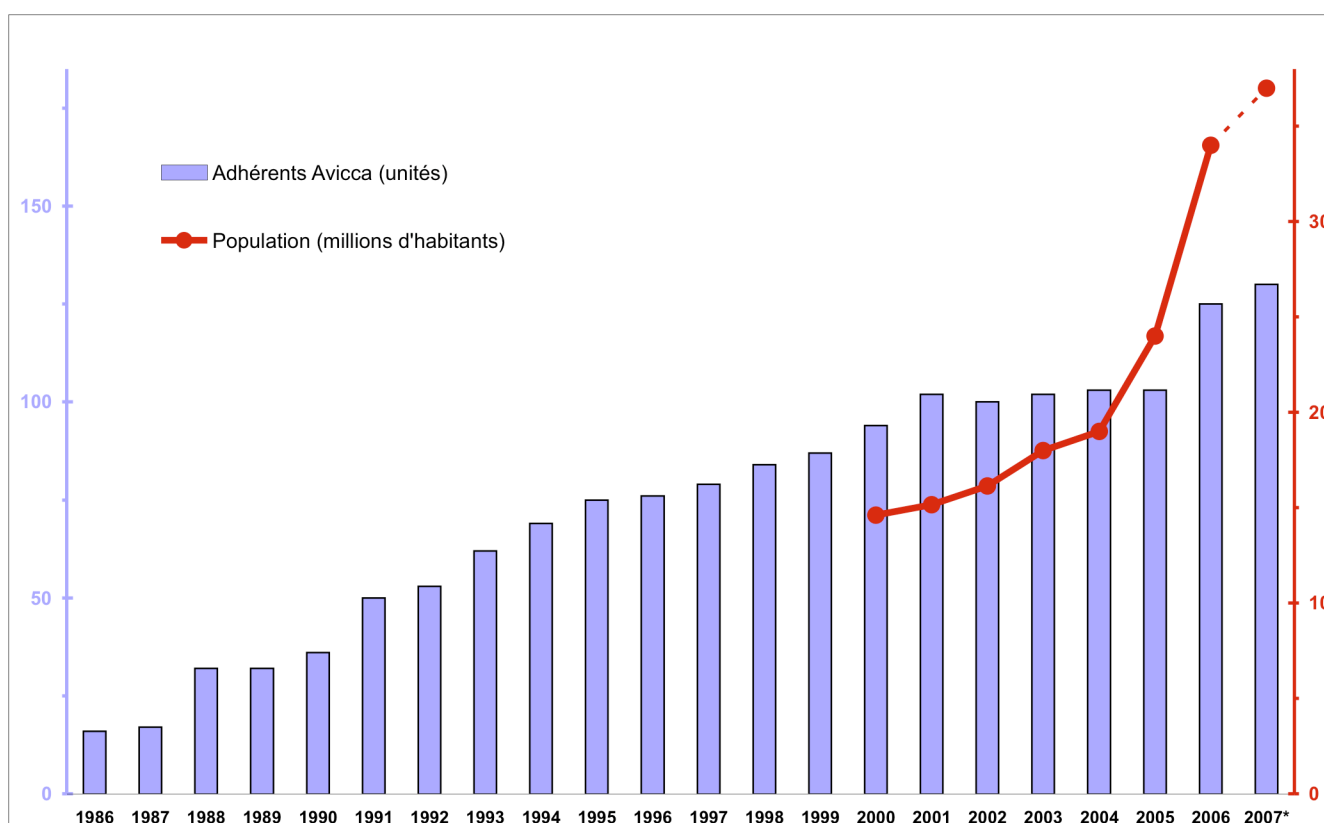
Adhésions

Entrées 2006

Villes	Reims, Tours
Agglomérations	Pays d'Aix, Caen la Mer, Chalon Val de Bourgogne, Nantes Métropole, l'agglomération Havraise et Rennes Métropole
Syndicats mixtes	Dorsal et Cogitis
Départements	Drôme, Eure, Hauts-de-Seine, Ile-et-Vilaine, Jura, Loiret, Meurthe-et-Moselle, Oise, Seine-et-Marne, Seine-Maritime et Yvelines
Région	Guyane

Entrées premier trimestre 2007

Agglomérations	La Rochelle - CA, Le Plateau de Saclay - CA,
Départements	Haut-Rhin CG, Niver-L@n Syndicat Mixte,
Région	Bretagne CR



Motion

L'Assemblée générale de l'Avicca, réunie le 27 mars à Paris, a décidé de mettre en garde l'opérateur Noos/Numéricâble/Est Vidéocom sur de nombreux points :

- il faut revenir à un respect des usagers du câble. Si les différentes fusions opérées expliquent une partie des problèmes, les compétences et moyens des services clients doivent être renforcés ; l'Avicca prend acte des mesures annoncées par Noos - Numéricable, et observera si les résultats sont effectifs. En attendant, l'Avicca appelle toutes les collectivités câblées, interpellées par leurs habitants, à orienter les plaintes en copie à la DGCCRF ;
- la maintenance des réseaux doit également être renforcée pour préserver les investissements et assurer la qualité de service nécessaire ; l'Avicca appelle toutes les collectivités câblées à signaler à l'ARCEP les pannes importantes des réseaux ;
- il est nécessaire de remettre en place de vrais interlocuteurs pour le dialogue avec les collectivités ; les engagements contractuels pris avec les collectivités et les obligations liées à l'occupation du domaine public doivent être respectés ; si les procédures négociées n'aboutissent pas, l'Avicca appelle les collectivités concernées à saisir les juridictions compétentes ;
- la diffusion en numérique des chaînes locales de service public qui n'en bénéficient pas encore est une obligation légale ; si elle est encore repoussée, l'Avicca appelle les éditeurs des chaînes concernées à saisir le Conseil supérieur de l'audiovisuel en procédure d'arbitrage ;
- la mise en conformité des contrats passés avec les collectivités doit respecter le cadre juridique français et européen, notamment pour les délégations de service public ; l'Avicca rappellera ce principe dans le cadre du rapport que doit établir l'ARCEP suite à la loi sur la télévision du futur.

La technologie du câble, et l'ouverture de son infrastructure de génie civil, sont des atouts considérables pour le passage au très haut débit. Cela ne doit pas être gâché par une vision à court terme, qui taillerait sans discernement dans les charges, en vue de rentabiliser une opération financière, au risque de saper la crédibilité économique et commerciale de ce secteur.